



Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire **Samedi 4 décembre 2021** Au siège du District

Procès-Verbal **Sous la présidence de M. François CHARRASSE**

Liste des clubs présents ou représentés :

ARARAT ISSY; A. S. DU MBOA; A.S. SANT' EPSIDIS 2000; ASNIERES F.C.; BOULOGNE BILLANCOURT AC; BOURG LA REINE A.S.; C. S. M. CLAMART FOOTBALL; CHATILLON A.S. FOOT EN SALLE; CHATILLONNAIS S.C.M.; CHAVILLE F.C.; CHEMINOTS OUEST LIBRES A.S.; CLICHY S/SEINE U.S.; CLICHY VETERANS FOOT; COLOMBES L.S.O.; COLOMBIENNE FOOT E.S.; COURBEVOIE S. F.; ECOLE DE FOOTBALL JEAN MENDEZ; ELYSEE PARIS A.S.; EXPOGRAPH VANVES A.S.; F. C. DES COPAINS DE MEUDON; FONTENAY AUX ROSES A.S.; FUTSAL BAGNEUX ACADEMY; FUTSAL PAULISTA; G.P.S.O. 92 ISSY; GARCHES VAUCRESSON F.C.; GARENNE COLOMBES A.F.; GENNEVILLIERS C.S.M.; GENNEVILLOISE E.S.; HOMENMEN FRANCE U.S.; INSTITUT DU PETROLE RUEIL F.C.; ISSY LES MOULINEAUX F.C.; JEUNES D'ANTONY ASS.; JEUNESSE S. C. NANTERRE 92 A.; LEVALLOIS SP.C.; MALAKOFF U.S. MUNICIPAL; MEDIA FOOTBALL CLUB; METRO FOOTBALL U. S.; METRO PARIS SUD US; METRO TRAN. MALAKOFF U.S.; METRO TRANSPORTS PARIS US; METROPOLITAINE TRAN. PARIS US; MEUDON A.S.; MONTROUGE F.C. 92; NANTERRE ENT.S.; NEUILLY OLYMPIQUE; PERSONNEL C. ASNIERES C.O.; PLESSIS ROBINSON F.C.; POLICE HAUTS DE SEINE NANTERRE AS; PORTUGAIS D'ANTONY C.S.; PUTEAUX C.S. MUNICIPAL; RACING CLUB DE FRANCE FOOTBALL; RUEIL MALMAISON F.C.; SEVRES F.C. 92; ST CLOUD F.C.; SURESNES J.S.; VILLE D'AVRAY U.S.; VILLENEUVE LA GARENNE AM.; VOLTAIRE CHATENAY MALABRY S.S.

Liste des clubs absents (qui seront amendés selon l'annexe 2 financière de notre RSG) :

A L'ARACHE A.S.; A. FUTSAL DE COURBEVOIE; A. S. FUTSAL CHAVILLE 92; ABEILLE DE RUEIL; ACCENTURE A.S.; ACCS ASNIERES - VILLENEUVE 92; ADM. FINANCIERES DE PARIS; ANTONY FOOT EVOLUTION; ARCOP NANTERRE; AS ORANGE FRANCE ISSY; B.C.P.E. A.S.; BAGNEUX C.O.MUNICIPAL; BAGNEUX FUTSAL A.S.; BO ATTITUDE; BOURSE PARIS AS; CAFE AVEYRONNAIS PARIS A.S.; CENTRE ESPAGNOL DES EPINETTES; CTRE CULTUREL DES PORTUGAIS EN FRANCE; ENFANTS DE GENNEVILLIERS A. S.; F. C. CONSEIL DEPARTEMENTAL 92; F. C. MEUDON; FINANCES 92 A.S. NANTERRE; FINANCES DU 15EME PARIS CS; GENNEVILLIERS SOCCER; GROUPE CREDIT AGRICOLE SA SPORTS; HEC PANATHENEES; HOPITAL R. POINCARRE A.S.GARCHE; INSEE PARIS CLUB; JEUNESSE ASSOCIATIVE DE BOIS-COLOMBES; JUVENTUS CLUB PARIS; LA NEW TEAM; LES PETITS PAINS; LUTH SPORTING CLUB; MINISTERE AFFAIRES SOCIALES A.S.; MONTROUGE G.S.; O.P.U.S.; PARIS ANTILLES FOOT; PORTUGAIS GARCHES A.S.; PORTUGAL NOUVEAU A.C.POP.; PUTEAUX FUTSAL; PWC FOOTBALL CLUB; SCEAUX F.C.; SEVRES FOOT. C.O.; SPORTS LOISIRS SANOFI AVENTIS; STADE FRANCAIS; STANDARD F.C.; SUPPORTERS DE L'A.S. ST ETIENNE; SUPPORTERS DE NICE; TRAIT D'UNION CLAMART; U. S. NATIXIS AM; VANVES STADE



Pour le comité directeur :

Messieurs DELORME, vice-président délégué, VIAUD vice-président, DUNATTE vice-président, SABANI, secrétaire général, MEUNIER, trésorier général, MASMOUDI membre du bureau, BORDET, GUERFI, LE LOUET.

Mesdames BLANCAL, CHATRY, COUTRON



❖ Ouverture de l'A.G.O, validation du quorum.

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 115
Nombre de voix composant l'Assemblée : 1426
Nombre de clubs présents et représentés : 52 (soit 45,2 % des clubs).
Nombre de voix présentes et représentées : 1071 (soit 75,1 % des voix).

❖ Intervention des personnalités

M.COURTES Daniel, conseiller départemental aux sports du Conseil Départemental du 92 :
Demande d'excuser le Président du Conseil Départemental M.SIFFREDI, évoque la politique départemental du département en matière de haut niveau et souligne le travail commun effectué avec le district pour le développement du football

M.BOUAJAJ Ahmed, secrétaire général de la Ligue Paris IDF de football :
Demande d'excuser le Président de la LPIFF M.SANDJAK, félicite le district 92 pour l'implication, la volonté et le dynamisme mis de la part de ses élus et de ses bénévoles. Insiste également sur le rôle majeur pour le football des bénévoles au sein des clubs.

❖ Allocution du Président François CHARRASSE

Mesdames, Messieurs,

C'est un vrai plaisir que de pouvoir faire à nouveau une assemblée générale en présentiel, même si la situation sanitaire reste préoccupante



DISTRICT DES HAUTS-DE-SEINE DE FOOTBALL



www.district-foot92.fff.fr

Je tiens à remercier pour leur présence : M.Daniel COURTES conseiller départemental délégué aux sports, M.Ahmed BOUAJAJ secrétaire général de la Ligue de Paris. Je vous demande de bien vouloir excuser les absences de M.Cédric BETTREMIEUX représentant du bureau de la Ligue du Football Amateur, de M.Jamel SANDJAK Président de la Ligue de Paris et membre du COMEX et de M.Philippe GERARD représentant de l'état.

Que dire de la saison 2020 – 2021, à part que nous avons été privés de la pratique de notre sport favori et que la COVID a empêché le District de mettre en place bien sur les compétitions et autres critères mais aussi toutes les actions traditionnelles qui sont les nôtres. Pendant ce temps-là vous avez continué à mobiliser vos adhérents de diverses façons. Dès que cela a été possible nous vous avons proposé des animations permettant le retour sur les terrains via les fillofoot internes et les rencontres dans le football éducatif en juin 2021. Les commissions ont essayé de maintenir le lien avec vous à travers les formations de dirigeants, les cafés-visios et autres réunions du collège des Présidents de club, sans parler des multiples réunions, elles aussi en visio, menées par la CDA vers les arbitres. Les formations techniques et arbitrales ont pu être tenues malgré les difficultés liées au format attendu, les labels ont pu être validés grâce à la mobilisation de nos techniciens et des élus.

Financièrement nous avons participé à hauteur de 43 000 euros aux côtés de la Ligue et de la FFF à l'aide financière aux clubs suite aux difficultés que vous avez rencontrées sur la saison 2019 – 2020, nous avons aussi renouvelé la gratuité de la part du district sur les licences dirigeants et mis en place la gratuité des formations techniques pour les féminines.

J'ai aussi eu le plaisir en avril puis en juin, accompagné de quelques membres du collège des présidents de club de rencontrer dans un 1^{er} temps en visio puis en présentiel Monsieur le conseiller sport du Président de la République avec qui nous avons eu des échanges directs et à qui nous avons pu faire part des difficultés que nous pouvions rencontrer tant vis-à-vis de l'indemnisation des éducateurs que du pass sport.

La saison passée a été comme toutes les années olympiques une année électorale. Le nouveau comité directeur que vous avez élu il y a maintenant un an a « profité » de ce manque de terrain pour travailler et réfléchir sur la mise en place de notre programme. Le fruit de ses réunions a vu l'installation du collège des secrétaires et correspondants de clubs, la mise en place d'une campagne de recrutement et de formation des délégués, l'ébauche du guide du club et bien sûr la préparation de la saison actuelle en particulier vis-à-vis du départ des clubs parisiens.

Nous avons aussi renouvelé les conventions qui nous lient à l'UNAF 92 et à l'AEF 92, dont je salue les représentants présents ce matin.

Dans les bonnes nouvelles je peux aussi constater que nos rapports avec le Conseil Départemental des Hauts de Seine s'améliorent.

Le départ des clubs parisiens a nécessité une redistribution des équipes dans nos divisions, ainsi la D6 séniors a disparu. Certains clubs sont montés de division suite aux places vacantes, mais cela a aussi eu des conséquences sur certaines compétitions comme les D1 féminines et séniors du dimanche matin.

La saison que nous avons entamé par un hommage à Louis Gaston PAYET à travers un trophée portant son nom, semble malgré les difficultés liées au pass sanitaire être pleine

d'espoir, les championnats et les critères se déroulent aussi normalement que possible. Certaines actions ont-elles aussi pu avoir lieu. Nous avons même pu fêter nos 40 ans, certes avec un an de retard. Croisons les doigts pour que nous puissions sans interruption aller jusqu'en juin...

Je tiens à remercier :

- ✓ Les bénévoles des commissions
- ✓ Nos salariés Céline, Margot, Sandrine, Charles, Fabien, Kévin, Nicolas et Yssouf emmenés par notre directeur Adrien sans oublier Norberto
- ✓ Mes collègues membres du comité directeur qui forment une vraie équipe toujours prompte à échanger, proposer et participer.

Je vous remercie pour votre écoute

❖ **Vote**

Les votes s'effectuent à mains levées.

❖ **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du District du 14 novembre 2020**

Nombre de voix exprimées : 1071

- Nombre de « POUR » : 1071 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 novembre 2020 est approuvé.

❖ **Présentation et approbation du rapport d'activité, saison 2020/2021**

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SABANI (secrétaire général)

[rapport d'activité sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1071

- Nombre de « POUR » : 1071 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le rapport d'activité de la saison 2020-2021 est approuvé.

❖ **Présentation du rapport financier, saison 2020/2021 du rapport du commissaire aux comptes et affectation du résultat**

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER et Madame Laurence ZERMATI (cabinet HOCHE AUDIT).

Mesdames, Messieurs les Présidents,

En tant que Trésorier du District, j'ai l'honneur de vous présenter le Bilan et le Compte de Résultat au 30 Juin 2021 qui s'achève sur un résultat positif de **244 093 €**

Je vais maintenant vous donner quelques explications en détaillant le résultat et ses principales composantes.

En préambule, je tiens à vous préciser que la crise sanitaire liée au Covid 19 explique en partie la variation des charges et produits par rapport à l'exercice 2019/2020,

LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat courant non financier

Il a augmenté de **110 720 € en passant de 127 809 € en 2020 à 238 529 € en 2021.**

Les produits d'exploitation ont diminué de 4,81 %, dont une augmentation de 42,88 % du poste subvention et une diminution de 77,69 % de la production vendue de biens avec variation des Recettes de Stages – 34 725 € et du poste Amendes et Pénalités de – 114 704 € qui s'explique par l'arrêt des compétitions en octobre 2020. La variation du poste Recettes Stages, s'explique essentiellement quant à lui par la reprise de leur gestion par L'IR2F, en conservant 30 € sur les montants des inscriptions.

Les prestations de Services ont augmenté de 6,30 % € ; Il est important de noter une augmentation significative du poste Participations sur licences de 24 069 € consécutive à l'augmentation du nombre de licenciés et une diminution du poste partenariat de 5 094 €, non renouvelé suite à la crise sanitaire,

L'augmentation de 42,88 % des subventions se ventile comme suit :

- CNDS : +67 532 € due à la quote part de 8 266 € différée sur la subvention perçue en 2020 liée à la non-réalisation d'opérations sur l'exercice 2019/2020 et la subvention reçue dans cet exercice de 43 500 € pour laquelle 9 000 € ont été reportées pour l'exercice 2021/2022.
- PERSONNEL : -28 646 €, due aux subventions arrivées à échéance
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 30 000 €

- FOND de SOLIDARITE ET AIDE COVID : 78 203 €

Le district ayant été éligible aux Aides Covid, il a bénéficié de :

51 254 € de la part de l'ETAT en ayant justifié une baisse de Chiffre D'affaires mensuel de plus de 50 %
 22 500 € du Conseil Départemental
 4 449 € de l'URSAFF

- Par ailleurs les subventions d'exploitation intègrent les contrats civiques mis en place en 2021 pour 37 792 €.

Les charges d'exploitation ont diminué parallèlement de 154 507 € soit 19,74 %

Les variations significatives concernent les postes suivants :

- Achats -30 852 € (dû à la non-réalisation des évènements sportifs prévus.)
- La diminution du poste EDF est due à la fermeture du District.
- Frais de formation Technique : - 5 934 € (dû à l'arrêt des stages).
- Indemnités observateurs d'arbitres : -18 200 € (due à l'arrêt des compétitions)
- La diminution du poste Frais Organisations : - 4 479 € due à l'annulation ou au report d'évènements prévus en fin de saison.
- Le poste Missions Réceptions inclut le Repas des 40 Ans du District du 15 Octobre 2021 prévu en 2019 et reporté à cause des restrictions sanitaires,
- Salaires et traitements -47 014 € (par un recours à l'activité partielle d'une partie du personnel).
- La diminution des indemnités des formateurs 78,28 % est liée à l'arrêt des Stages Techniques,
- Une dotation aux Provisions de 4 129 € pour départ à la retraite, incluse dans le Total des charges d'exploitation, porte cette provision à 23 367 € à la clôture de l'exercice 2021.
- Charges sociales - 20 180 €

Le Résultat Financier

Il a augmenté de **15 140 €** en passant de **- 6 536 €** au 30 juin 2020 à **+ 8 604 €** en 2021 et s'explique par la reprise de la provision pour dépréciation des placements de 7 055 € qui avait été constituée au 30/06/2020,

Le Résultat Exceptionnel

Il a subi une variation de **+ 4 527 €** en passant de **- 3 668 €** en 2020 à **+ 859 €** au 30 Juin 2021.

Le Résultat

Le Résultat net de l'exercice 2020/2021 a augmenté de **130 220 €** en passant d'un excédent de **113 874 €** à un excédent de **244 093 €**

L'impact des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire ont eu une répercussion sur les Produits et les Charges pour un montant significatif.

Il faut aussi noter qu'il est désormais obligatoire d'insérer dans les comptes en charges et produits le montant évalué du bénévolat qui s'élève dans cet exercice à : 53 625 € et les frais de déplacement abandonnés par les bénévoles pour un montant de : 5 167 €

LE BILAN

Le total du Bilan pour la saison 2020/2021 est de **1 465 657 €**.

L'actif immobilisé qui a diminué de 58 235 € comprend des investissements corporels et incorporels pour 4 129 € et des dotations aux amortissements pour 48 705 €

Le Poste *Produits à recevoir* de 113 512 €

Comprend essentiellement les subventions ou aides accordées mais non versées au 30 Juin 2021 ainsi que la recette concernant les loyers et le reversement de la part de la Ligue de la quote part concernant les formations,

Les *Créances Clubs* ont diminué de 22 465 €

La Créance Ligue a augmenté de 74 212 € du fait qu'un seul relevé a été fait au 30/06/2021.

Les *Fonds Associatifs* représentent : 1 215 416 €

La Provision pour Charges est de :23 367 € et est constituée par l'indemnité retraite du personnel administratif.

L'endettement financier est resté stable.

Les disponibilités ont augmenté de 96 598 €

Les Valeurs Mobilières de Placement ont augmenté parallèlement de 8 056 € du fait de la reprise de la dépréciation faite en 2020 de 7 055 €.

Par ailleurs il est important de noter le changement de traitement comptable des Produits Constatés d'avance liés aux subventions. A partir de cet exercice, comme il est préconisé, ces montants sont comptabilisés en Fond dédiés sur subvention d'exploitation pour 29 000 € au 30/06/2021 .

Après ces quelques précisions, je vous invite à adopter les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

[Rapport financier et rapport du commissaire aux comptes sur ce lien](#)

❖ **Approbation du rapport financier, du bilan et du compte de résultat 2020/2021**

Nombre de voix exprimées : 1071

- Nombre de « POUR » : 1071 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le rapport financier, bilan et compte de résultat de la saison 2020-2021 sont approuvés.

❖ Approbation de l'affectation du résultat

Affectation du résultat net de + 244 093 € comme suit :

-Autres Réserves : 150 000 €

-Report à Nouveau : 94 093 € qui sera ainsi de 1 065 416 €

Nombre de voix exprimées : 1071

- Nombre de « POUR » : 1071 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

L'affectation du résultat est approuvée.

❖ Présentation et approbation du budget prévisionnel 2021/2022.

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER.

[Budget prévisionnel 2021/2022 actualisé sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1071

- Nombre de « POUR » : 1071 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0% des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le budget prévisionnel 2021/2022 est approuvé.

❖ Présentation et approbation du budget prévisionnel 2022/2023.

Rapporteur : Monsieur Bernard MEUNIER.

[Budget prévisionnel 2022/2023 sur ce lien](#)

Nombre de voix exprimées : 1071

- Nombre de « POUR » : 1071 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0% des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Le budget prévisionnel 2022/2023 est approuvé.

❖ **Présentation des modifications statutaires pour mise en conformité suite à l'AG F.F.F du 13/03/2021**
Rapporteur : Monsieur Gérard DELORME

Titre III ; article 11 – Organes du district

Ancien texte	Nouveau texte
<p><i>Le District comprend les organes suivants qui contribuent à son administration et à son fonctionnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>L'Assemblée Générale ;</i>• <i>Le Comité de Direction ;</i>• <i>Le Bureau.</i> <p><i>Le District est représenté par le Président qui est membre du Comité de Direction.</i></p> <p><i>Le District constitue :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>une Commission de surveillance des opérations électorales ;</i>• <i>un Collège des Présidents de clubs ;</i>• <i>un Conseil Consultatif de la Jeunesse ;</i>• <i>une Commission Départementale de Prévention, Médiation et Éducation (C.D.P.M.E) ;</i>• <i>toutes les commissions obligatoires ou utiles au fonctionnement du District.</i>	<p><i>Le District comprend les organes suivants qui contribuent à son administration et à son fonctionnement :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>L'Assemblée Générale ;</i>• <i>Le Comité de Direction ;</i>• <i>Le Bureau.</i> <p><i>Le District est représenté par le Président qui est membre du Comité de Direction.</i></p> <p><i>Le District constitue :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>une Commission de surveillance des opérations électorales ;</i>• <i>un Collège des Présidents de clubs ;</i>• <i>un Collège des Secrétaires/Correspondants de clubs ;</i>• <i>un Conseil Consultatif de la Jeunesse ;</i>• <i>une Commission Départementale de Prévention, Médiation et Éducation (C.D.P.M.E) ;</i>• <i>toutes les commissions obligatoires ou utiles au fonctionnement du District.</i>

Titre III ; article 12 – Assemblée Générale

Ancien texte	Nouveau texte
<p>12.1 Composition</p> <p><i>L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.</i></p> <p><i>Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.</i></p> <p><i>Disposition transitoire</i></p> <p><i>Tout club appartenant historiquement au District des Hauts-de-Seine de Football et qui adhère au District Parisien de Football reste en droit de participer aux Assemblées Générales organisées par le District des Hauts-de-Seine de Football jusqu'au début officiel des compétitions du District Parisien de Football.</i></p> <p><i>Toutefois il n'aura pas le droit de participer aux élections organisées par le District des Hauts-de-Seine de Football dès lors qu'il sera déjà invité à participer au vote lors de l'élection du premier Comité de Direction du District Parisien de Football.</i></p>	<p>12.1 Composition</p> <p><i>L'Assemblée Générale est composée des représentants des Clubs.</i></p> <p><i>Participent également à l'Assemblée Générale avec voix consultative les Membres Individuels et les Membres d'Honneur.</i></p>



Titre III ; article 12 – Assemblée Générale

Ancien texte	Nouveau texte
12.5 Fonctionnement 12.5.1 Convocation Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents).	12.5 Fonctionnement 12.5.1 Convocation Les membres de l'Assemblée Générale sont convoqués individuellement, par voie postale ou électronique, quinze (15) jours au moins avant la date de l'Assemblée et reçoivent dans le même délai l'ordre du jour, ainsi que tous les documents s'y référant (ou l'accès pour consulter en ligne lesdits documents). L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

❖ Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire, validation du quorum

Nombre de clubs composant l'Assemblée : 115
Nombre de voix composant l'Assemblée : 1426
Nombre de clubs présents et représentés : 58 (soit 50.4% des clubs).
Nombre de voix présentes et représentées : 1188 (soit 83.3% des voix).

❖ Présentation des modifications statuts du District 92

Rapporteur : Monsieur Gérard DELORME

Titre III ; article 12.3 – Représentants des clubs

Ancien texte	Nouveau texte
Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.3 des présents Statuts.	Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.3 des présents Statuts.
Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.	Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.
Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 5 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.	Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 5 Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.
	Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, un seul et unique pouvoir d'un autre club est autorisé. Il reste néanmoins possible au président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

Titre III ; article 12.4 – Attributions

Ancien texte	Nouveau texte
<p>L'Assemblée Générale est compétente pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Adopter et modifier les textes du District tels que notamment les Statuts, le Règlement Intérieur ;• Statuer, sur proposition du Comité de Direction, sur tous les règlements relatifs à ses compétitions.• Et plus généralement délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.	<p>L'Assemblée Générale est compétente pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• Adopter et modifier les textes du District.• A l'exception des statuts du District et du Règlement Intérieur qui relèvent de son ressort exclusif, l'Assemblée Générale délègue au Comité Directeur sa compétence pour l'adoption et la modification des textes suivants : <ul style="list-style-type: none">- Le règlement Sportif Général à l'exception des règles de montées et descentes et de la structure des compétitions pour le Football à 11.- Les Règlements des compétitions- Le Règlement intérieur de la C.D.A.

Titre III ; article 13.3 – Mode de scrutin

Ancien texte	Nouveau texte
<p>Déclaration de candidature :</p> <p>La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale, à l'attention du directeur Administratif, ou remise en main propre au Directeur Administratif (ou son représentant) contre un accusé de réception dans les mêmes délais.</p>	<p>Déclaration de candidature :</p> <p>La déclaration de candidature doit être adressée au secrétariat du District par envoi recommandé, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale, à l'attention du directeur Administratif.</p>

Nombre de voix exprimées : 1188

- Nombre de « POUR » : 1188 (soit 100 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 0 (soit 0% des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Les modifications statutaires sont approuvées

❖ **Reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire**

❖ **Remplacement d'un membre du comité démissionnaire**

Rapporteur : Madame BONNET SAINT-GEORGES, présidente de la CSOE

Election de Monsieur THIERRY DEFAIT

Nombre de voix exprimées : 1070

- Nombre de « POUR » : 1045 (soit 97.66 % des suffrages exprimés)
- Nombre de « CONTRE » : 25 (soit 2.34 % des suffrages exprimés)

Nombre de suffrages blancs : 0

Monsieur THIERRY DEFAIT est élu membre du comité directeur, mandature 2020-2024

❖ **Clôture de l'assemblée générale ordinaire par le Président de séance et cocktail apéritif**

Le président de séance

M. François CHARRASSE

Le secrétaire de séance

M. Adrien COUGARD

